
L'exposition d'armes et de têtes coupées au Cailar. Pratiques rituelles des Celtes du Midi au III^e siècle avant notre ère

Elsa Ciesielski, Benjamin Girard et Réjane Roure



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/archeopages/530>

DOI : [10.4000/archeopages.530](https://doi.org/10.4000/archeopages.530)

ISSN : 2269-9872

Éditeur

INRAP - Institut national de recherches archéologiques préventives

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2014

Pagination : 6-15

ISSN : 1622-8545

Référence électronique

Elsa Ciesielski, Benjamin Girard et Réjane Roure, « L'exposition d'armes et de têtes coupées au Cailar. Pratiques rituelles des Celtes du Midi au III^e siècle avant notre ère », *Archéopages* [En ligne], 39 |

10/2013-01/2014, mis en ligne le 01 janvier 2016, consulté le 03 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/archeopages/530> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/archeopages.530>

© Inrap

L'exposition d'armes et de têtes coupées au Cailar

Pratiques rituelles des Celtes du Midi au III^e siècle avant notre ère

Elsa Ciesielski *Université Montpellier 3, UMR 5140, « Archéologie des sociétés méditerranéennes »*

Benjamin Girard *Université Montpellier 3, UMR 5140, « Archéologie des sociétés méditerranéennes »*

Réjane Roure *Université Montpellier 3, UMR 5140, « Archéologie des sociétés méditerranéennes »*

6

Le site et le dépôt

Les prospections et la fouille programmée conduites depuis 2000¹ au Cailar (Gard) ont révélé l'existence d'un important comptoir fortifié fondé au VI^e siècle avant notre ère. Les données permettent de restituer un site d'une surface maximale de 1,5 à 2 ha dont un vingtième environ a été fouillé.

Un premier sondage a révélé la présence de maisons présentant des structures en dur, des foyers et des banquettes d'argile, entre le V^e et le IV^e siècle avant notre ère. Le faciès mobilier est caractéristique des interfaces de commerce qui maillent le littoral du Languedoc et les taux d'importations d'amphores et de vaisselle sont très élevés, ce qui montre la parfaite intégration de cet habitat dans les réseaux commerciaux méditerranéens au même titre que Lattara ou Espeyran (Py, Roure, 2002 ; Roure, 2010 et 2011) [ill. 1].

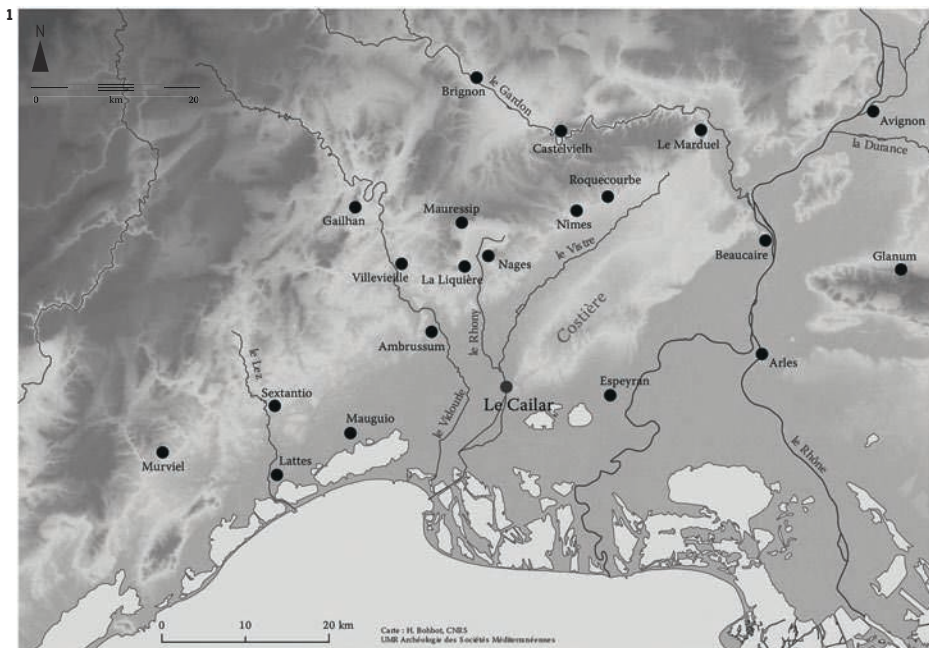
Les travaux sur la place de la Saint-Jean ont quant à eux mis au jour un rempart avec plusieurs phases de construction et de réaménagement entre le VI^e siècle avant notre ère et le I^{er} siècle de notre ère, dont un premier état marqué par une élévation en adobes sur solin de pierres, avant une réfection totalement en pierres liées à la terre (Roure *et al.*, 2012). Accolée au rempart, une place publique intra-muros a livré plusieurs couches successives, échelonnées entre la fin du IV^e et la fin du III^e siècle avant notre ère, mêlant des mobiliers métalliques et des restes de crânes humains, mais aussi des monnaies, de la faune et de nombreux fragments de céramique (Roure *et al.*, 2007 ; Roure, 2008 ; Roure *et al.*, 2011) [ill. 2]. L'ensemble du matériel est brisé et éparpillé dans un espace ouvert qui ne comporte aucun bâtiment ni structure en dur, où seuls quelques trous ou calages de poteau ont été repérés, interprétés comme des supports

de suspension auxquels certains éléments auraient pu être fixés pour leur exposition.

Le dépôt a été fortement perturbé à l'époque médiévale [ill. 2]. Si les objets métalliques représentent une trentaine de panoplies guerrières et les restes humains d'une cinquantaine d'individus, ces chiffres ne correspondent par conséquent qu'à des quantités minimales, vraisemblablement très inférieures au nombre d'objets initialement déposés. De plus, l'extension totale de cet espace, voué à l'exposition d'armes et de têtes coupées et à leur enfouissement régulier et accompagné de différentes pratiques à caractère rituel, n'est pas connue. La seule limite claire de la place est représentée par la courtine du rempart à l'est ; au sud, les niveaux contemporains du dépôt étaient totalement détruits ; au nord et à l'ouest, nous avons seulement pu observer que les couches archéologiques correspondant au dépôt se poursuivaient au-delà des limites du chantier, notamment sous le cimetière installé au XIX^e siècle dans ce secteur et dont nous savons que l'aménagement a détruit les niveaux protohistoriques postérieurs au IV^e siècle avant notre ère. La surface explorée d'environ 130 m² a toutefois largement contribué à renouveler notre connaissance de la pratique celtique des « têtes coupées ».

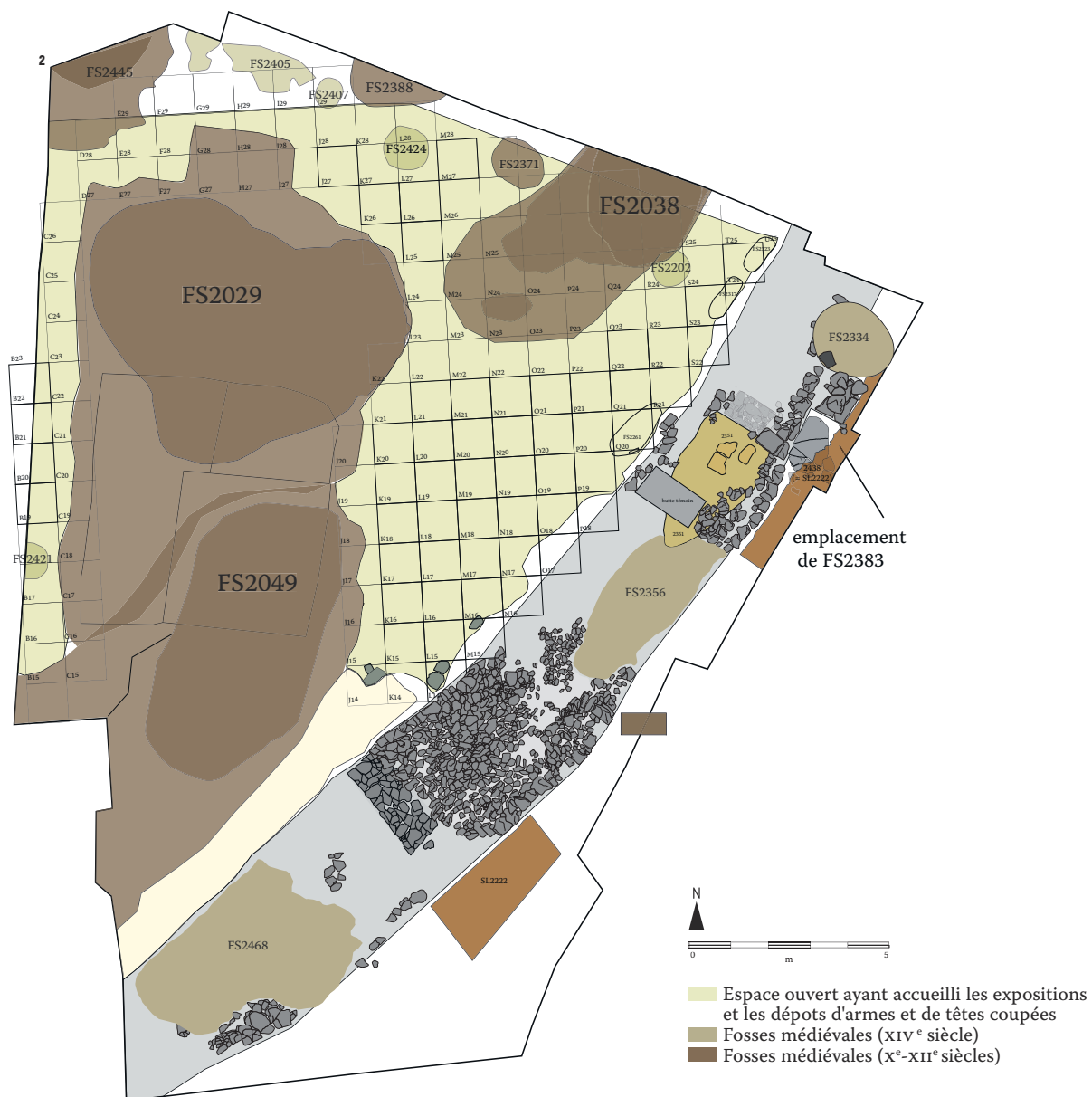
De fait, cet ensemble a très rapidement été rattaché à cette pratique guerrière bien connue par diverses sources iconographiques (la sculpture d'Entremont notamment), littéraires (les passages de Strabon [IV, 4, 5] et de Diodore [V, 29] mentionnant que Poseidonios, lors de son voyage en Gaule, avait vu exposées dans les habitats les têtes coupées prélevées sur l'ennemi après le combat) et archéologiques (Ciesielski *et al.*, 2011). La particularité du Cailar réside dans l'association inédite en Celtique méditerranéenne de restes humains et d'armes

1. Ce travail a bénéficié du soutien du Labex ARCHIMEDE au titre du programme « Investissement d'Avenir » ANR-11-LABX-0032-01.

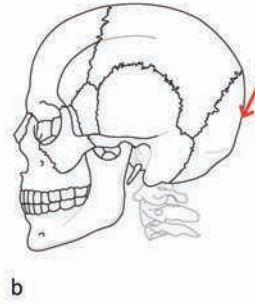


1. L'agglomération du Cailar est installée sur une légère éminence naturelle à la confluence du Vistre et du Rhône, en bordure de la zone lagunaire qui s'étendait dans toute la partie sud de la région et dans laquelle se jetait l'une des branches occidentales du Rhône à l'époque protohistorique.

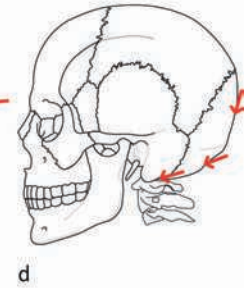
2. Le dépôt antique a été très gravement tronqué par de vastes fosses médiévales, datées des x^e - xii^e siècles, qui ont détruit environ la moitié de la surface qui aurait pu être étudiée dans le cadre de la fouille programmée.



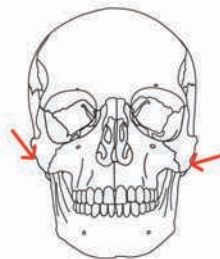
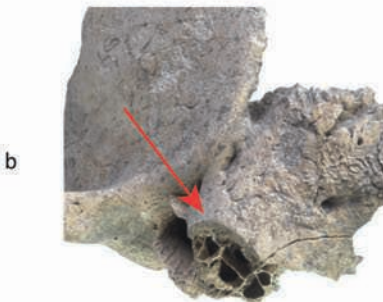
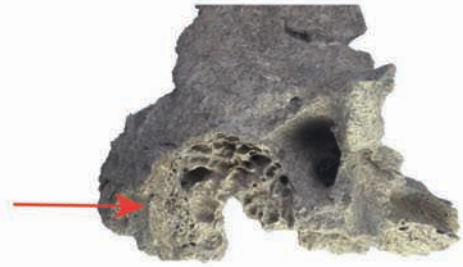
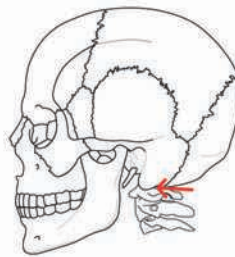
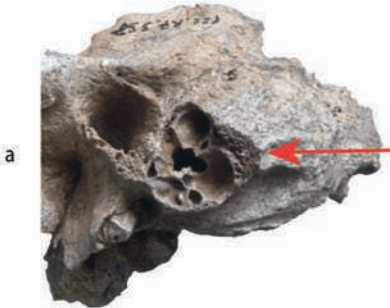
Section de l'écaïlle occipitale.
(a) vue postérieure,
(b) localisation et orientation
de l'atteinte.



3. Les modifications osseuses d'origine anthropique présentes sur la partie postéro-inférieure du neurocrâne sont probablement dues à l'ablation des vertèbres ou à l'élargissement du foramen magnum et, dans une moindre mesure, à la décollation.



Fragment composé de l'écaïlle occipitale et des portions postérieures des temporaux et pariétaux.
(a) vue latérale gauche, la flèche indique une entaille,
(b) vue postérieure, enlèvement en «copeau» sur la partie supérieure de l'écaïlle occipitale,
(c) vue inférieure, enlèvement rectiligne au niveau du processus mastoïde gauche,
(d) localisation et orientation des atteintes.



Sections des processus mastoïdes.
(a) sections horizontales, vue inférieure et localisation et orientation des atteintes
(b) sections obliques, vue postéro-latérale et localisation et orientation des atteintes.

mutilées. La présence de monnaies est également atypique : près de cinquante exemplaires ont été répertoriés, exclusivement des oboles massaliètes en argent, retrouvées sur l'ensemble de la surface du dépôt avec cependant une zone de concentration près du rempart. Les assemblages de faune et de céramique ne présentent pas de particularités susceptibles de les relier à des pratiques d'ordre rituel mais plutôt à des rejets liés à des contextes domestiques. L'hypothèse privilégiée est celle d'un espace ouvert ayant connu régulièrement des phases de remblaiement volontaire, impliquant l'épandage de sédiments contenant des déchets provenant de l'habitat voisin, de manière à sceller les restes d'armes et de têtes coupées qui avaient été exposés à l'air libre pendant un certain temps. De manière corollaire, on peut supposer que cette place publique sur laquelle se déroulaient régulièrement des pratiques rituelles pouvait également être utilisée de manière tout à fait parallèle et concomitante comme espace de circulation, place de marché et lieu de rassemblement de la communauté, tout cela sous le regard des têtes ramenées des combats.

Les armes et autres objets métalliques

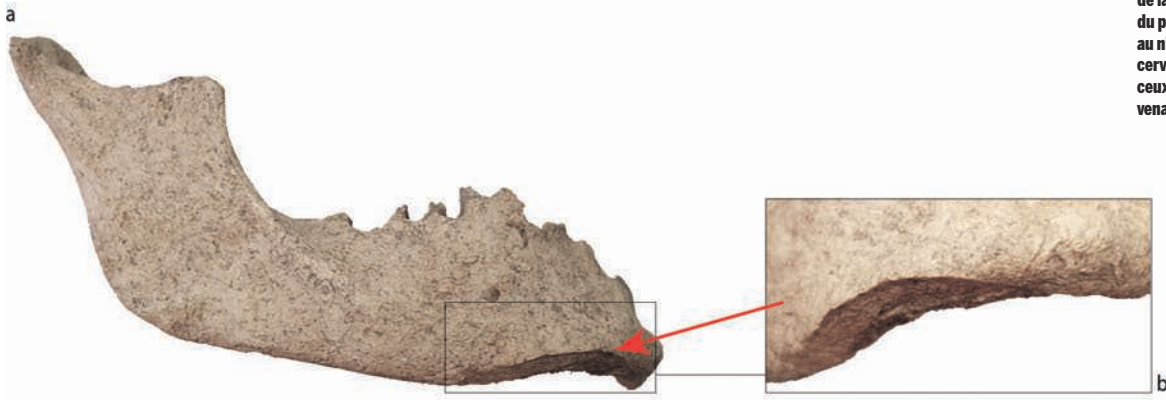
L'armement joue naturellement son rôle dans la reconnaissance et la caractérisation des pratiques rituelles guerrières attestées par le dépôt du Cailar, puisque celui-ci a livré un ensemble conséquent d'objets métalliques appartenant essentiellement à des équipements militaires (Girard, Roue, 2009 et 2010 ; Roue *et al.*, 2013). La majorité des mobiliers provient de la succession de niveaux dans l'espace intra-muros, complétés par un nombre limité d'objets issus d'une fosse extra-muros au pied du rempart et par de nombreux éléments déplacés, en position résiduelle dans des contextes postérieurs. Leur chronologie couvre les phases La Tène B2 et La Tène C1, soit du dernier quart du IV^e au dernier quart du III^e siècle avant notre ère (en dernier lieu, Roue *et al.*, 2013, p. 322). Elle s'accorde avec celle du matériel céramique des couches du dépôt, ainsi qu'avec celle des mobiliers des couches d'occupation antérieures dont le *terminus ante quem* est situé dans le dernier tiers du IV^e siècle avant notre ère.

Ces mobiliers sont d'abord caractérisés par une importante fragmentation, résultant de leur exposition au moins pour une partie d'entre eux, de gestes destructifs récurrents (démontages, pliages, bris, découpes et impacts), probablement également de déplacements liés aux rites ou à la gestion matérielle de l'espace, enfin de la taphonomie. Au terme de la fouille du dépôt, l'assemblage métallique compte plus de 1 000 restes, dont près de 80 % déterminés. L'estimation basse du nombre minimum d'individus (NMI) comptabilisant ici les objets réels simples et les parties d'objets réels complexes est de 336, un résultat provisoire qui ne pourra être précisé qu'au terme des restaurations et des recollages.

La deuxième particularité de cet assemblage est sa composition fonctionnelle très homogène, puisque l'armement compte pour 67,9 % du NMI et les éléments de parure-vêtement 8,6 % du NMI, représentant ainsi 76,5 % du total. Les composantes caractéristiques des armes et équipements de la panoplie standard du guerrier celtique du milieu du Second âge du Fer sont représentées : épées, parfois avec les rivets des poignées ; plaques, bouterolles et autres éléments de fourreaux ; éléments longs et courts de chaîne de suspension lourde de fourreau ; agrafes en fer et anneaux en bronze et en fer de suspension légère ; umbos, manipules et orles de bouclier ; fers et talons de lance/javelot. En considérant des recollages et appariements théoriques entre éléments de morphologie et typologie compatibles, le nombre minimum d'objets réels (NMO), établi à 150, renforce l'importance dans l'assemblage des armes et des objets personnels avec 88,7 % du total. Les armes les mieux représentées permettent d'estimer que cet ensemble correspondrait à une trentaine de panoplies guerrières au minimum. Les objets personnels comportent surtout des fibules à pied replié en fer et en bronze de différents modèles à associer aux équipements guerriers, ainsi que les fragments de quatre bracelets en verre à jonc côtelé et filets ondulés appartenant à une série figurée au biceps droit d'une statue de l'oppidum d'Entremont qui atteste l'usage de ce type de parure annulaire par les guerriers sud-gaulois (Girard, 2013, p. 154-155, 161 ; Roue *et al.*, 2013, p. 326). En marge des équipements, les autres types de mobiliers, une serpe, un couteau de boucherie, des fragments de bandages de roue en fer, un fragment de râpe à fromage ou encore un disque à bord perlé en bronze semblent plus atypiques dans l'assemblage. Enfin, les clous et pièces de quincaillerie présents, au total une cinquantaine d'individus, pourraient être liés à des structures légères ayant servi de supports d'exposition des restes humains et métalliques.

La typologie des armes, qui rend compte – à ce stade de l'étude – d'un armement laténien standard, commun aux différentes régions du monde celtique nord-alpin et méditerranéen, ne permet pas de déterminer à qui ces équipements appartenaient. En l'absence d'armes spécifiques italiques ou ibériques – attestées notamment dans les faciès ibéro-languedociens –, il s'agit d'un équipement représentatif des faciès matériels celtiques de la basse vallée du Rhône. Le seul objet atypique est une applique temporaire de timbre (ou paragnathide ?) de casque en fer appartenant à un type de casque celtique vraisemblablement d'origine orientale (Girard, 2013, p. 72-73). Il peut cependant avoir été importé, acheté ou acquis comme butin de guerre dans le cadre du mercenariat celtique en Méditerranée. Les armes en elles-mêmes apportent donc peu d'éléments de réponse pour l'instant sur le statut des individus exposés, vaincus et/ou vainqueurs.

4. Les enlèvements tangents au bord inférieur du corps de la mandibule témoignent du passage d'une lame au niveau des vertèbres cervicales, notamment pour ceux qui indiquent un coup venant de l'avant.

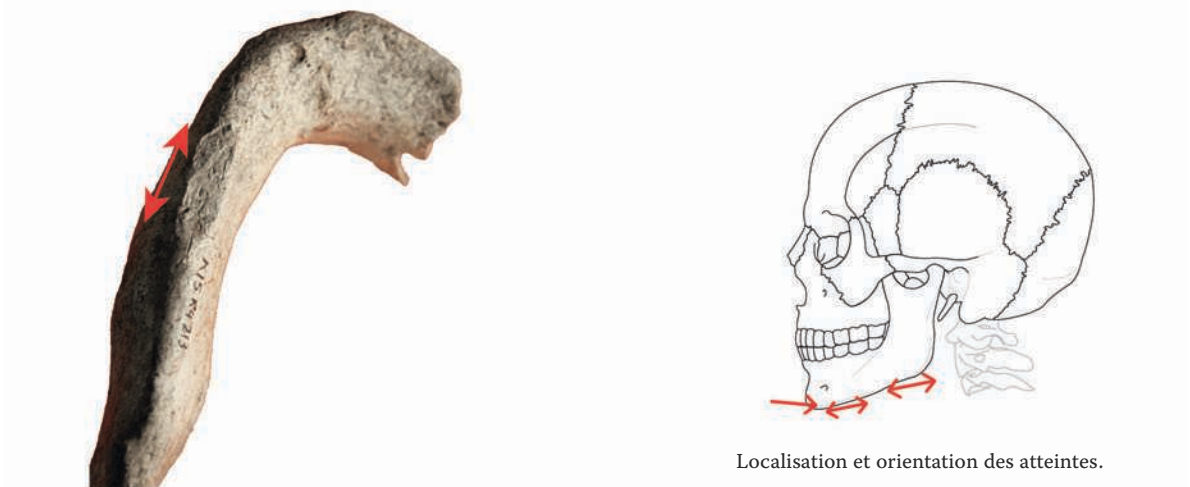


Hémi-mandibule droite.
(a) vue latérale,
(b) détail en vue antéro-inférieure.

10



Hémi-mandibule gauche.
(a) vue inféro-latérale,
(b) détail en vue inféro-latérale.



Localisation et orientation des atteintes.

Hémi-mandibule droite.
Vue inférieure.

L'identité des défunts

Environ 2 700 fragments osseux ont été découverts au Cailar, dont un millier de dents isolées, appartenant à une cinquantaine d'individus au minimum. Ils correspondent uniquement à la tête osseuse, à l'exception de six fragments de vertèbres cervicales. L'ensemble, extrêmement fragmenté, ne présentait pas d'organisation apparente lors de la fouille. L'excellente conservation du matériel facilite l'observation d'une multitude de traces de découpe qui documentent le traitement réservé à ces têtes par les Celtes. L'étude n'est pas achevée mais les inventaires analytiques réalisés chaque année à l'occasion des rapports de fouilles et l'analyse de plusieurs mandibules pour un mémoire de recherche permettent d'envisager une série d'hypothèses relatives aux traitements de ces têtes². Les termes décollation et décapitation sont utilisés sans distinction pour évoquer l'action de séparation de la tête du corps sans aucune notion de mise à mort, l'analyse des traces de découpe ne permettant guère de connaître la finalité du geste (mise à mort ou prélèvement) (Boulestin, Henry-Gambier, 2012).

Différentes possibilités doivent être envisagées quant à l'identité des individus décapités : hommes ou femmes, adultes ou immatures, ennemis ou héros. La présence des armes, étroitement associées aux restes humains, oriente largement l'interprétation vers un événement lié au monde guerrier. Nous devons cependant nous garder des évidences et analyser le corpus sans *a priori*. L'étude biologique démontre que nous sommes en présence d'individus adultes ou de taille adulte³. Étant donné qu'il n'y a que des fragments de têtes osseuses, nous ne pouvons pas réaliser de diagnose sexuelle fiable. Certains critères morphologiques indiquent des individus particulièrement robustes et d'autres plus graciles, mais actuellement l'absence d'analyses génétiques ne permet pas de savoir si ces derniers sont des hommes ou des femmes. La présence d'une tête de femme n'aurait d'ailleurs rien d'incompatible avec le caractère guerrier du dépôt. Enfin, s'agit-il d'ennemis vaincus ou de héros morts au combat ? Les pratiques funéraires régionales et la fragmentation de la collection ne nous permettent pas de répondre à cette question par une comparaison populationnelle. À l'heure actuelle, les deux possibilités sont envisageables et il faudra attendre les résultats d'analyses isotopiques qui nous renseignent sur l'origine géographique des individus (Sr, C, N) débutées en 2013 pour envisager une réponse à cette question. S'il est probable que les habitants du Cailar ont ramené les têtes de leurs ennemis, il est aussi envisageable qu'ils aient recueilli la tête de leurs propres guerriers, pour des raisons pratiques ou idéologiques (impossibilité de ramener de nombreux corps, volonté d'éviter l'humiliation par l'ennemi qui récupérerait les têtes, etc.).

Le prélèvement de la tête

Le mode de prélèvement des têtes pourrait en partie permettre de préciser l'identité des défunts : est-il lié à une exécution ou est-il effectué sur des cadavres ? Les auteurs antiques indiquent qu'il s'agirait d'une récupération sur les ennemis déjà morts mais l'aspect des traces de découpe n'autorise pas cette distinction. Au vu du sens des coups visibles sur le bord inférieur de certaines mandibules et sur certaines vertèbres, nous préférons l'hypothèse d'une décollation *post mortem* (Ciesielski, 2010, p.170 ; Ciesielski *et al.*, 2011). Notre raisonnement s'appuyait sur des sources littéraires récentes qui relatent des exécutions par décapitation où celles-ci sont effectuées depuis l'arrière, et ce quel que soit le procédé utilisé. À l'inverse, certaines traces observées au Cailar indiquent des coups portés dans le sens opposé, ce qui nous laisse penser qu'il s'agit plutôt d'une découpe sur cadavre. Il est difficile d'affirmer que ces traces sont forcément à mettre en relation avec la décollation, mais il semble que les traitements intervenus après la séparation tête/corps soient imputables à des actions réalisées depuis l'arrière ou le bas (voir *infra*). Les arguments qui nous permettent d'infirmier des exécutions sont donc faibles mais ont aussi été avancés pour d'autres cas (Boulestin, Duda, 2012).

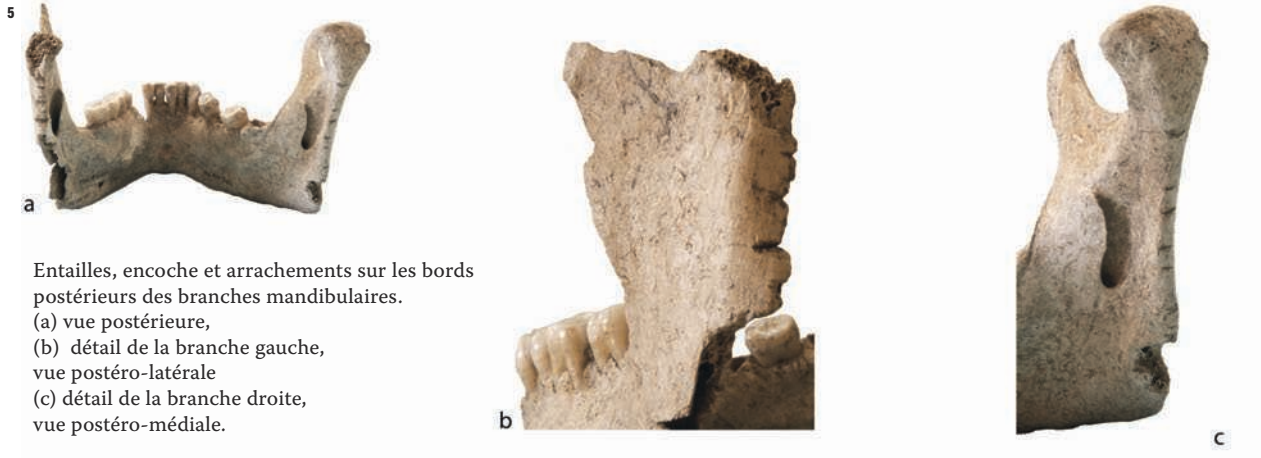
L'observation des traces portées par les vertèbres cervicales renseigne généralement sur l'emplacement précis où a été opérée la décollation. Les vertèbres sont quasiment absentes de l'assemblage et seules deux d'entre elles portent des stigmates qui témoignent de coups portés de l'avant vers l'arrière. Ce maigre corpus autorise à penser qu'une partie des opérations liées à la décapitation ont été réalisées au niveau des vertèbres cervicales supérieures. D'autres observations peuvent toutefois nous apporter des précisions. Au cours des premières études (Duday *et al.*, 2008), une décollation assez haute était envisagée pour expliquer les coups portés au niveau de l'écaille occipitale et des processus mastoïdes (ill. 3). Toutefois, certaines atteintes nous ont amené à reconsidérer cette hypothèse (Ciesielski, 2010). Des enlèvements tangents au bord inférieur de la mandibule, peu nombreux mais assez significatifs, traduisent des coups portés au niveau de celui-ci donc au niveau des premières vertèbres cervicales (ill. 4). Ce raisonnement est valable pour les coups portés d'avant en arrière, car pour ceux réalisés en sens inverse, on peut imaginer que la lame sectionne la partie basse de l'écaille occipitale et les processus mastoïdes, puis heurte la partie inférieure du bord postérieur de la branche mandibulaire pour terminer son trajet le long du bord inférieur de la mandibule.

De plus, un élément fort pour l'idée de décapitation au niveau des vertèbres cervicales, et plus significatif que les exemples précédents, est la présence de stigmates visibles sur le bord postérieur des branches mandibulaires (ill. 5).

2. L'étude des ossements humains est réalisée depuis 2003 par Henri Duday et Sandrine Lenorzer ; Elsa Ciesielski a intégré l'équipe à partir de 2008.

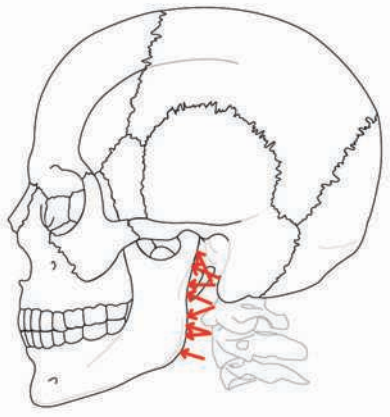
3. Éventuellement de grands adolescents car le seul caractère immature observé est la racine de la troisième molaire.

5. Les atteintes visibles sur le bord postérieur des branches mandibulaires traduisent des actions réalisées au niveau des vertèbres cervicales.



Entailles, encoche et arrachements sur les bords postérieurs des branches mandibulaires.
 (a) vue postérieure,
 (b) détail de la branche gauche, vue postéro-latérale
 (c) détail de la branche droite, vue postéro-médiale.

12



Localisation et orientation des atteintes.

Branche mandibulaire gauche, vue postérieure.
 Entailles profondes inclinées en bas et en arrière.



Branche mandibulaire droite, vue postéro-médiale. L'entaille est fortement inclinée en bas et en arrière. Le coup porté ici à également occasionné un enlèvement au-dessus de celle-ci.



Certaines atteintes dont le versant inférieur est lisse et incliné vers le bas et l'arrière traduisent des coups allant d'arrière en avant et de bas en haut. *A fortiori* les atteintes situées sur les parties inférieures du bord postérieur des branches indiquent que le tranchant de la lame qui est venu buter ici a forcément traversé les vertèbres cervicales supérieures plutôt que la partie postéro-inférieure du crâne. Il semble raisonnable d'envisager qu'au moins une partie de ces stigmates soit liée à la décollation, au moment où la lame tranchante serait venue buter sur la mandibule². Leur morphologie (inclinaison vers le bas) et leur localisation (partie inférieure des branches) nous indiquent que l'instrument tranchant, venant de l'arrière, est passé au niveau des premières vertèbres cervicales, certains de ces coups ayant filé le long du bord inférieur de la mandibule.

Il est donc envisageable que la section de l'écaille occipitale ne soit pas forcément due aux gestes de séparation de la tête du corps (voir *infra*), d'autant que cette dernière (que ce soit sur l'homme ou sur l'animal) est généralement réalisée au niveau des vertèbres, car il est plus aisé de trancher au niveau des muscles et des éventuels espaces libérés entre les vertèbres par une inclinaison de la tête. Comme le suggèrent d'autres auteurs (Boulestin, Duday, 2012), on ne peut pas connaître le niveau exact de décollation sans le tronçon inférieur du rachis cervical. Dans notre cas, il est très probable que la décapitation a été réalisée au niveau des vertèbres cervicales mais les coups portés au niveau du tronçon supérieur peuvent tout autant être liés à la décapitation qu'au traitement réalisé après (voir *infra*) d'où le fait que l'on ne puisse pas savoir si la séparation tête/corps a été effectuée au niveau des premières vertèbres cervicales ou plus bas.

Traitements postérieurs à la décapitation

Le nombre des coups qui atteignent les branches sur certaines mandibules semble tout de même élevé (ill. 5). Était-il nécessaire de réitérer autant de fois la découpe pour trancher les muscles du cou et la colonne vertébrale ou bien s'agit-il d'autres gestes ? Nous pensons que toutes ces atteintes ne sont pas dues aux gestes de séparation de la tête du corps. En effet, si des actions sont effectuées au niveau des vertèbres cervicales et que nous ne les retrouvons pas sur le site, c'est qu'il y a eu des manipulations postérieures à la décollation. L'ablation des vertèbres encore attenantes doit être responsable d'au moins une partie des multiples traces visibles sur les bords postérieurs des branches mandibulaires (Ciesielski, 2010, p. 160-179). Les stigmates repérés au niveau de la partie postéro-inférieure du neurocrâne (voir *supra* et ill. 3) interprétés au départ comme les traces d'une décollation haute doivent alors être reconsidérés. Ces sections, ainsi que les entailles visibles sur le bord postérieur des branches mandibulaires, peuvent correspondre à cette phase d'ablation, mais aussi à un élargissement volontaire de

l'ouverture naturelle de la cavité crânienne (*foramen magnum*). Comme nous l'avons déjà signalé, ces gestes ne sont pas exceptionnels puisque F. Poplin les évoquait déjà en 1985 à propos des restes humains de Gournay-sur-Aronde (Oise) (Ciesielski, 2010, p. 163). Ils pourraient faciliter l'exposition (maintien sur un piquet) ou la conservation des têtes (Poplin, 1985). En effet, le retrait des vertèbres ou de la base du crâne permet l'ablation des parties molles telles que l'encéphale ou de celles présentes au niveau du cou, matières organiques qui, en se décomposant, pouvaient d'une part avoir un effet visuel et olfactif non désiré, mais aussi empêcher la conservation de la peau – qui peut, elle, subir un traitement afin d'être conservée.

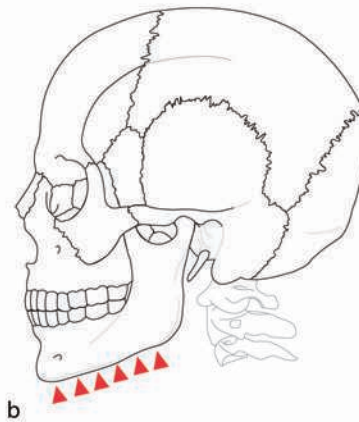
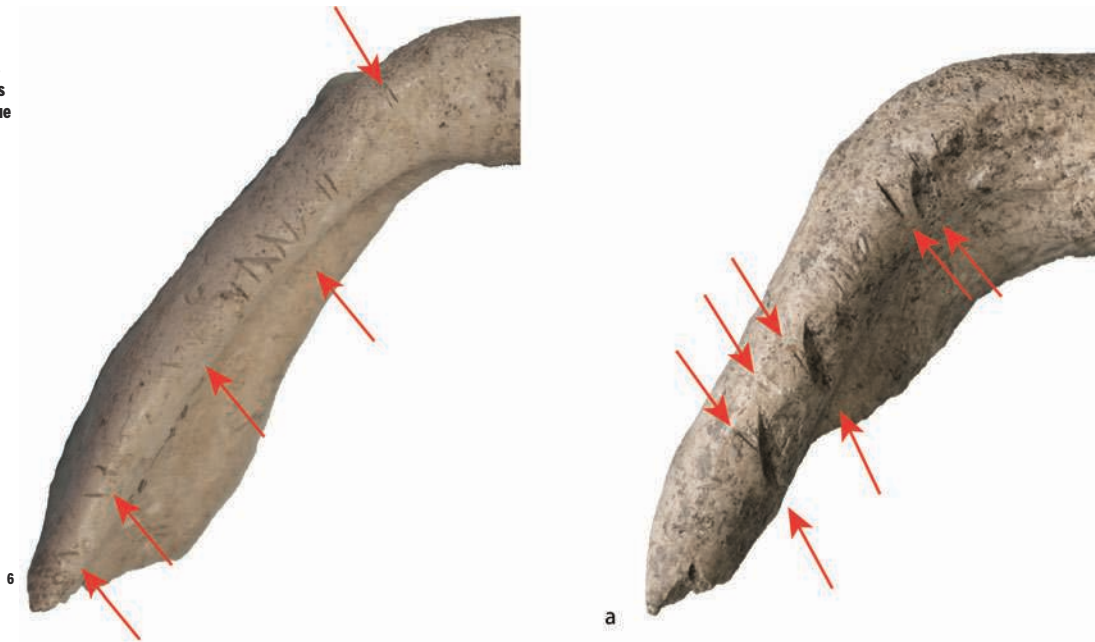
Une autre manipulation est envisageable à l'observation des atteintes linéaires visibles sur le bord inférieur des mandibules (ill. 6). Il est parfois difficile de déterminer si elles témoignent de coups portés perpendiculairement à la surface osseuse ou de mouvements parallèles au fil de la lame. Il peut s'agir d'un mélange des deux avec, pourquoi pas, des petits coups portés de bas en haut et terminés en glissant sur l'os. Ces traces peuvent témoigner du retrait de la langue et de son plancher (Boulestin, Duday, 1997 ; Duday, Lenorzer, 2004), bien qu'il n'y ait pas vraiment de traces sur la face interne du corps de la mandibule comme c'est le cas lorsque l'on évoque ce type d'action à propos des restes animaux. On peut aussi imaginer un simple retrait de parties musculaires encore présentes sous la mandibule. Cette opération serait réalisée sur une tête retournée en petits coups successifs, perpendiculaires ou parallèles à la surface osseuse.

Le devenir de ces têtes reste hypothétique. Elles ont pu subir un traitement afin de conserver les traits du visage mais également avoir été complètement nettoyées pour être exposées sous la forme de crâne. L'absence de stigmates caractéristiques peut traduire l'absence de préparation aussi bien que l'existence de traitements qui ne laissent pas de marques. La présence d'écaillage de l'émail sur certaines dents encore en place indique leur exposition à des variations relativement brutales de température et d'hygrométrie (Duday, 2003). Il est donc très probable que ces restes humains aient été exposés à l'air libre durant un certain temps. Il n'y a pas de signes évidents de clouage comme cela existe dans des contextes régionaux similaires, mais on peut imaginer des systèmes de suspension qui ne laissent pas de marques comme des liens végétaux ou encore des systèmes de type banquettes ou étagères. Systèmes qu'il faut aussi envisager si l'on considère que les mandibules étaient exposées car les muscles qui les relient à la tête osseuse ont été au moins en partie sectionnés, quand elles ne sont pas tout simplement sectionnées elles-mêmes.

À partir de toutes les atteintes décrites précédemment, on peut imaginer la séquence

2. Notamment pour les coups qui ont emporté ou arraché la partie postéro-inférieure de la branche.

6. Les modifications linéaires observées sur le bord inférieur du corps de la mandibule sont liées à l'enlèvement de la langue et de son plancher ou au retrait des parties musculaires présentes sous la mandibule.



Corps de mandibules, vue inférieure.
(a) Entailles et incisions (certaines sont légèrement décalées vers la face interne),
(b) localisation des atteintes.

suivante. Après le combat, les Celtes séparent la tête du corps par un ou plusieurs coups puissants au niveau des vertèbres cervicales et éventuellement au niveau de l'occipital. Ce coup a pu trancher l'écaïlle occipitale et les processus mastoïdes. Il a pu seulement traverser les vertèbres cervicales supérieures et venir buter contre la mandibule, ou encore traverser les vertèbres cervicales inférieures dont nous n'avons aucune trace. Par la suite, en un ou plusieurs coups, la tête devait être débarrassée des vertèbres encore attenantes et l'ouverture du *foramen magnum* a pu être élargie. Nous ne pouvons exclure le fait que pour certaines têtes toutes les opérations ont pu être réalisées en une fois. Enfin, la langue et son plancher, ou au moins les parties musculaires inférieures à la mandibule, ont été retirés.

De multiples questions sont encore en suspens. Quel type d'ensemble a pu être exposé (présence des mandibules, masques osseux, etc.) ? Quel a été le rythme de l'apport des têtes coupées : régulier ou occasionnel ? Peut-on connaître l'origine géographique des individus sur lesquels les têtes ont été prélevées ? De multiples interrogations que nous continuons d'explorer tant par l'étude biologique des restes humains, que par l'étude de leur répartition spatiale, et surtout par la confrontation de l'ensemble des données relatives à ce dépôt.

Références bibliographiques

- BOULESTIN B., DUDAY H., 1997, « Les restes humains », in BRUNAUX J.-L., MÉNIEL P., *La résidence aristocratique de Montmartin (Oise) du 11^e au 1^{er} s. av. J.-C.*, Paris, MSH (Documents d'Archéologie Française, 64), p. 98-99 ; 161-173 ; 175-176 ; 202-206.
- BOULESTIN B., DUDAY H., 2012, « Acquisition, préparation et autres traitements de la tête chez les Gaulois : aspects anthropobiologiques », in BOULESTIN B., HENRY-GAMBIER D. (dir.), *Crânes trophées, crânes d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête : problèmes d'interprétation zen archéologie*, Actes de la table ronde pluridisciplinaire, Musée National de Préhistoire, Les Eyzies-de-Tayac, 14-16 octobre, Oxford, Archaeopress (British Archaeological Reports – International Series, 2415), p. 139-157.
- BOULESTIN B., HENRY-GAMBIER D., 2012, « Décapitation/décollation : une distinction justifiée ? », in BOULESTIN B., HENRY-GAMBIER D. (dir.), *Crânes trophées, crânes d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête : problèmes d'interprétation en archéologie*, Actes de la table ronde pluridisciplinaire, Musée National de Préhistoire, Les Eyzies-de-Tayac, 14-16 octobre, Oxford, Archaeopress (British Archaeological Reports – International Series, 2415), p. 17-19.
- CIESIELSKI E., 2010, *Les vestiges céphaliques humains du Cailar (Gard, III^e s. av. n. è.), contexte et étude anthropologique*, mémoire de master 2, université Paul-Valéry – Montpellier III, Montpellier.
- CIESIELSKI E., DUDAY H., GIRARD B., ROURE R., MARTIN A., AGUSTI B., 2011, « La pratique des têtes coupées et les dépôts d'armes en Gaule méditerranéenne et dans le nord-est de la Péninsule Ibérique », in ROURE R., PERNET L. (dir.), *Des Rites et des Hommes : les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*, Paris, Errance (Archéologie de Montpellier Agglomération, 2), p. 113-145.
- DUDAY H., 2003, « Étude préliminaire des restes humains du secteur 3 », in ROURE R. (et coll.), *Le Cailar, Place de la Saint-Jean, juin 2003*, rapport de fouille programmée, SRA Languedoc-Roussillon, p. 17-31.
- DUDAY H., LENORZER S., 2004, « Inventaire analytique des restes humains et précisions méthodologiques », in ROURE R. et al., *Le Cailar (Gard), Place de la Saint-Jean*, rapport de fouille programmée, juin 2004, SRA Languedoc-Roussillon, p. 17-38.
- DUDAY H., LENORZER S., CIESIELSKI E., 2008, « Les restes humains », in ROURE R. et al., *Le Cailar, Place de la Saint-Jean*, rapport de fouilles programmées 2006-2008, SRA Languedoc-Roussillon, p. 52-95.
- GIRARD B. (dir.), 2013, *Au fil de l'épée. Armes et guerriers en pays celte méditerranéen*. Catalogue de l'exposition, Musée archéologique de Nîmes, École Antique de Nîmes (Bulletin de l'École Antique de Nîmes, 30), 416 p.
- GIRARD B., ROURE R., 2009, « Le mobilier métallique du dépôt du Cailar (Gard) : quantification, composition et traces de manipulations destructives », in HONEGGER M., RAMSEYER D., KAENEL G., ARNOLD B., KAESER M.-A. (dir.), *Le site de La Tène : bilan des connaissances – état de la question. Actes de la table ronde internationale de Neuchâtel, Neuchâtel, Hauterive, 1-3 novembre 2007*, Office et Musée cantonal d'archéologie (Archéologie neuchâteloise, 43), p.197-205.
- GIRARD B., ROURE R. (et coll.), 2010, « Les armes du dépôt du Cailar (Gard) », in *De armas, de hombres y de dioses, el papel de las armas en la conquista romana de la península ibérica e los Iberos*, Actes de la table ronde internationale de Madrid, 22-23 janvier 2009, *Gladius*, XXX, p. 43-60.
- POPLIN F., 1985, « Les Gaulois dépeçés de Gournay-sur-Aronde », in BRUNAUX J.-L., MÉNIEL P., POPLIN F., GOURNAY I. *Les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984)*, Amiens, Sociétés des antiquités historiques de Picardie, (Revue Archéologique de Picardie, num. spécial), p. 147-164.
- PY M., ROURE R. (et coll.), 2002, « Le Cailar (Gard). Un nouveau comptoir lagunaire protohistorique au confluent du Vistre et du Rhôny », *Documents d'Archéologie Méridionale*, 25, p. 171-214.
- ROURE R., 2008, « Nouvelles découvertes dans l'habitat du Cailar (Gard) : pratiques et espace culturel de type laténien dans le Midi de la Gaule », in DUPRÉ RAVENTOS X., RIBICHINI S., VERGER S. (dir.), *Saturnia Tellus. Definizioni dello spazio consacrato in ambiente etrusco, italico, fenicio-punico, iberico e celtico*, Actes du colloque international de Rome, 10-12 novembre 2004, Rome, Consiglio Nazionale delle Ricerche, p. 547-557.
- ROURE R., 2010, « Grecs et non-Grecs en Languedoc oriental : Espéyran, Le Cailar et la question de Rhodanousia », in TRÉZINY H. (dir.), *Grecs et non Grecs de la Catalogne à la mer Noire*, Aix-en-Provence, Centre Camille Jullian, Errance, Actes Sud (Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine, 3), p. 681-688.
- ROURE R., 2011, « Le Cailar. Un comptoir protohistorique fortifié au débouché de la vallée du Vistre », in FABRE G. (éd.), *Temps de leau, sites et monuments entre Vidourle et Rhône*, Nîmes, École Antique de Nîmes (Bulletin de l'École Antique de Nîmes, 29), p. 335-343.
- ROURE R. (et coll.), 2007, « Armes et têtes coupées au Cailar (Gard) : premiers éléments de réflexion sur un dépôt rituel en Gaule méditerranéenne », in BARRAL P., DAUBIGNY A., DUNNING C., KAENEL G., ROULIÈRE-LAMBERT M.-J. (dir.), *Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'Âge du Fer*, Actes du 29^e colloque international de l'AFEAF, Bienne, 5-8 mai 2005, vol. II, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté (Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 826 ; Série « Environnement, sociétés et archéologie »), p. 653-657.
- ROURE R., CIESIELSKI E., GIRARD B., 2013, « Le dépôt du Cailar (Gard) », in GIRARD B., 2013, p. 320-327.
- ROURE R., GIRARD B., CIESIELSKI E., DUDAY H., GARDEISEN A., CREUZIEUX A., PY M., 2011, « Le Cailar (Gard) », in ROURE R., PERNET L. (dir.), *Des Rites et des Hommes. Les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*, Paris, Errance (Archéologie de Montpellier Agglomération, 2), p. 146-151.
- ROURE R., PIQUES G., LEROUX B., 2012, « Note préliminaire sur le rempart du site de Le Cailar (Gard) », *Documents d'Archéologie Méridionale*, 32, p. 151-157.